

LE TRAVAIL D'INTERET GENERAL

OU LA DELINQUANCE DES JEUNES

Récit vécu

1

Etre chargé de suivre des jeunes délinquants est une aventure. En fait, mon aventure a commencé par une expérience africaine que je n'avais pas cherchée. Je me trouvais en 1957 au Niger, professeur de français au Lycée de Niamey. En cette année, malgré le titre ronflant « d'Union Française », c'était encore le régime colonial dans tous les territoires français, sauf en Indochine, où la guerre avait abouti à l'indépendance, communisée au Nord, américanisée au Sud. En Afrique, l'Administration était encore entièrement française, socialiste à cette époque, le Ministre de la « France d'Outre-Mer » était Gaston Deferre, et le Gouverneur du Niger n'était autre que Jean Ramadier, le fils de Paul (Paul Ramadier, le créateur de la « vignette automobile », impôt dont la vie a atteint l'an 2000 ...).

A cette époque, donc, on battait encore les « nègres » dans les commissariats de police, et tout dépendait du personnel administratif français: si le fonctionnaire ou le contractuel français était humain, tout se passait bien pour les Africains, sinon, c'était « le fait du Prince ». Il y avait bien des syndicats, mais ceux-ci à direction française et pour les Français (CGT, CGT-FO, CFTC, FEN - il n'y avait pas encore de CFDT), les Noirs avaient les leurs, c'était « ségrégationniste », et les Noirs, bien entendu, avaient peu de poids.

Avec quelques Français dits « progressistes », ou simplement humains, j'eus l'idée de fonder un Syndicat où

Blancs et Noirs étaient inclus, idée saugrenue sans doute, mais, comme on le verra, j'étais en avance d'un siècle au moins sur la politique coloniale française dont les dirigeants, de gauche comme de droite d'ailleurs, étaient, eux, en retard d'un siècle. En fait, j'étais « gaulliste », et j'avais entendu et compris le « discours de Brazzaville » prononcé par le Général de Gaulle pendant la Seconde Guerre Mondiale: l'indépendance des peuples, avec ce souci qu'elle se fasse dans l'amitié française et dans la francophonie. L'Indochine avait été un échec, l'Afrique aurait-elle sa chance? Je le croyais.

Pourquoi cette introduction? Tout simplement parce que mon expérience de la délinquance des jeunes avait commencé là: en Afrique. Il se trouvait qu'en tant que fondateur du nouveau Syndicat « noir et blanc » j'avais accès à la défense des personnes citées à paraître au tribunal, en faisant fonction d'avocat. J'avais ainsi été amené à défendre un Africain contre son patron blanc ... lequel ne voulait pas lui payer son salaire. L'Africain était dans son droit et le patron dans son tort, c'était donc une cause juste. Je n'allais pas défendre systématiquement les Africains contre les Blancs, ce qui eût été une autre forme de racisme, à la mode chez les trotskistes et autres « gauchistes », qui par leurs outrances engendrent en retour un racisme anti-Noir. Je trouvais simplement normal de défendre une cause juste, bien que ce soit plutôt mal vu par la majorité des Français dits « coloniaux ». Ne croyez pas non plus que le corps enseignant issu de l'Education Nationale, en majorité au Syndicat FEN, dit « de gauche », professe outre-mer les mêmes idées généreuses qu'il affiche en métropole. Pour donner une idée de l'esprit, il y avait des professeurs titulaires et des contractuels. Les titulaires, étant déjà en poste depuis des années, avaient des réfrigérateurs (offerts par l'administration française) dits « à absorption ».

2

Les contractuels récemment arrivés reçurent des appareils plus modernes, « à compression », parce qu'il n'y avait plus d'anciens « à absorption » en réserve. Fureur jalouse des titulaires, imbus de leur état de fonctionnaires par rapport à de simples contractuels !

Heureusement, il y avait une petite minorité de professeurs à l'âme généreuse et pas du tout raciste, et parmi eux ceux qui m'avaient aidé à fonder notre Syndicat. Heureusement aussi, le Président français du tribunal avait cet esprit généreux et libéral, il me demanda de servir d'avocat pour des jeunes africains délinquants, car la Justice locale manquait d'avocats et ceux qui étaient là étaient surchargés et la défense de jeunes petits nègres ne les intéressait pas énormément.

Mon premier client était un jeune d'environ 13 ans. Il était donc mineur, mais 13 ans pour un Africain c'est déjà un âge avancé. Il était accusé de « vol en réunion », pour avoir volé, une nuit, en compagnie d'autres jeunes, des barres de fer dans un chantier. Que pouvaient-ils bien en faire, c'était invendable, je compris qu'il s'agissait de bandes de jeunes de familles très pauvres, certains étant même sans famille. Ils vivotaient de menus larcins et s'amusaient comme ils pouvaient. Nous disons aujourd'hui « jeunes de quartiers » ou « jeunes de banlieues ».

Effectivement, mon jeune client, interrogé sur le motif de ce vol, me répondit :

« C'était pour s'amuser » (il avait quand même fréquenté autrefois l'école primaire et connaissait bien le français, en plus de la langue africaine du cru, le haoussa)

« Et qu'est-ce que vous en avez fait ? »

« Rien, quand on a été surpris, on a tout lâché, les autres se sont sauvés mais moi j'ai été pris »

« Tu sais que je suis là pour te défendre ? »

« Oui, le juge m'a dit, je ne veux pas aller en prison, sauvez-moi ».

Un abîme : le juge m'avait expliqué pourquoi : la prison mêlait enfants et adultes, et les enfants mâles servaient de femmes pour les adultes. Il n'y avait pas d'alternative, il n'existait pas de centre pour les enfants ... mais ce juge était quand même inventif et il avait le cœur « grand comme ça » : il avait demandé à des familles françaises connues pour leur générosité, d'accueillir ces jeunes « petits délinquants », familles de professeurs, d'ingénieurs, d'administrateurs. A la « colonie », on faisait vite le tour des mentalités. Certes, il y avait ceux qui étaient hostiles à toute approche des « nègres », jugés « paresseux », « voleurs », « singes habillés ». Heureusement, il y avait aussi ceux qui ne venaient pas en Afrique uniquement pour gagner de l'argent - davantage qu'en France avec les « indemnités d'éloignement » - mais aussi par amour de l'Afrique ou plus simplement pour donner aussi quelque chose de leur cœur aux Africains, en s'efforçant de les aider. Certaines familles françaises parrainaient ainsi de ces petits délinquants, que le juge plaçait chez elles, sous sa tutelle.

« Oui, je vais te chercher une famille d'accueil, si tu me promets d'être bien sage »

« Je vous le promets. Je ne veux pas aller en prison ».

Le gosse était vraiment touchant, je sentais sa détresse. Lui au moins ne descendrait pas la pente fatale. Je continuai alors à servir « d'avocat » - sans robe - pour des enfants, et sur le plan syndical, pour des Africains qui avaient un problème comme prévenus ou comme plaignants. Evidemment, je portais ombrage à « l'establishment », à la haute Administration coloniale encore rétrograde bien qu'elle fût politiquement à gauche.

3

J'avais inversement lié des amitiés avec les dirigeants africains des mouvements pour l'indépendance, en particulier du « Rassemblement Démocratique Africain », Hamani Diori, Zodi Ikhia, et quelques autres.

Et par un heureux hasard, le chef de la police française au Niger, Espitallier, était un ancien de la Résistance, du réseau « AJAX » dont faisait aussi partie Achille Peretti, le député-maire de Neuilly - mon maire puisqu'en France j'habitais à Neuilly et c'était un ami.

J'étais aussi un ancien de la Résistance, ce n'était pas si lointain, et Espitallier, un Toulousain avec l'accent du terroir, était ainsi devenu un ami pour moi. Il m'avait mis en garde : « méfiez-vous, on en veut toujours à ceux qui dérangent l'ordre établi, et vous ne pouvez pas imaginer ce qu'est le climat colonial, tenez, mon adjoint, mon sous-directeur, il est plus puissant que moi, c'est un Corse, lié au » milieu « corse, il a été un des receleurs des bijoux de la Bégum ... » (1).

Détail piquant, j'apprenais par les Africains du « RDA » que la petite négresse qui accordait ses faveurs au chef de la police française était leur espionne auprès de lui. Etant lié d'amitié des deux côtés, je ne pouvais que garder le secret, il n'y avait d'ailleurs pas péril en la demeure

Dans ce charmant environnement je devais faire attention en effet, d'autant plus que j'avais avec moi ma femme et mon fils. Mais mon rôle d'avocat des jeunes délinquants me faisait connaître aussi de braves gens, comme on l'a vu, ainsi je naviguais entre les clans ...

(1) célèbre affaire d'escroquerie sur la Côte d'Azur.

A la fin de mon année scolaire, l'Administration coloniale s'opposa au renouvellement de mon poste d'enseignant et je dus repartir pour la France. Les autorités ne le refusaient pas vraiment, mais en se contorsionnant l'esprit elles avaient cherché, détail amusant, un prétexte, constitué par deux lettres contradictoires, l'une venant du Rectorat de Dakar, excipant de « l'africanisation des cadres », l'autre issue de l'inspection académique de Niamey, arguant « que ma chaire de Lettres avait été transformée en chaire de Mathématiques » !

Il faut dire que les Syndicats avaient fait preuve de solidarité, car j'avais auparavant été élu secrétaire intersyndical, les Syndicats « noirs » bien sûr me soutenant, et les Syndicats « blancs » ne pouvant pas me désavouer. Par ailleurs tous les élèves du Lycée avaient signé une pétition demandant mon maintien à Niamey. Mais j'avais eu le tort de donner à l'administration socialiste une gifle symbolique en défendant les « Nègres » et en préfigurant leur indépendance.

Et l'année suivante, en effet, le référendum organisé par le général de Gaulle accordait cette indépendance, un an plus tard le Président du Niger Hamani Diori me faisait revenir ... comme directeur du Cabinet de son Ministre de l'Education, précisément Zodi Ikhia.

Je pus faire du bon travail, par ailleurs, le Syndicat que j'avais fondé s'était entièrement africanisé, et ils en avaient exclu les Blancs, sans doute pour bien marquer leur indépendance, mais aussi par un sentiment de racisme inné, en sens inverse cette fois, comme quoi l'Homme, quel qu'il soit, où qu'il soit, n'a pas encore atteint sa maturité d'esprit. Pour ma part, j'ai toujours su faire la part des choses, la morale du « juste milieu », la tolérance, selon Montaigne, Molière, La Fontaine, ou Montesquieu.

Et je ne partage pas l'adage de Descartes « le bon sens est la chose du monde la mieux partagée », pour moi c'est plutôt la bêtise ...

Mais ceci est une autre aventure ...

4

A la fin des années 80, je redevins en quelque sorte « auxiliaire de la Justice », et si ma première jeune délinquante « tigiste » était une Française de souche, j'aurai à traiter aussi des Africains immigrés ou enfants issus de l'immigration. Une sorte de continuité, malgré un hiatus, au creux duquel je n'avais plus à m'occuper de délinquants, étant à nouveau professeur, mais cette fois coopérant dans des pays indépendants, qui ne laissaient pas les étrangers interférer dans leurs affaires judiciaires.

Mon premier contact avec le « J.A.P » (Juge de l'Application des Peines), qui était une femme, fut très chaleureux. Devenu responsable d'une Association française, sise à Paris (1), j'eus tout de suite l'accord de « Madame le Juge » de Paris (2), qui commença à m'envoyer des « tigistes », garçons et filles, surtout des jeunes, mais aussi des personnes plus âgées. La majorité se situait entre 18 et 35 ans. Je ne devais pas traiter les mineurs, qui relèvent de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, bien que celle-ci me l'eût demandé. Mais on ne peut pas tout faire à la fois. Les mineurs, je les avais connus comme élèves et non comme délinquants dans les Lycées et Collèges où j'étais passé, mais cette connaissance m'était utile pour suivre le cheminement de mes « tigistes », ainsi ceux qui avaient 18 ans avaient été condamnés pour un délit commis deux ans auparavant, quand ils étaient mineurs.

(1) « Mouvement d'Entraide pour le Tiers Monde et la Coopération »

(2) par la suite, l'action a été étendue dans les Hauts-de-Seine, avec le Juge de Nanterre, ajoutant les « jeunes de banlieues » aux « jeunes de quartiers ».

J'ouvre ici une parenthèse sur l'école : aujourd'hui - nous sommes tout au début du troisième millénaire ... les médias, les politiciens, nous abreuvent de récits indignés dénonçant « la violence à l'école », sans pour autant proposer de solutions. Quand j'ai quitté l'enseignement, à la fin des années 80, il y avait déjà de la violence, on parlait d'établissements scolaires à Paris et dans les banlieues où se déchaînaient les violences, attentats contre des professeurs, élèves « rackettés » par leurs camarades, drogue ...

Pourtant, pendant mes quatre dernières années j'enseignais dans un Lycée parisien proche de la Bastille, lieu préféré par les « loubards » en moto, donc pas de tout repos, et je n'ai jamais relevé un seul signe de violence, de racket ou de drogue. Pourquoi? Parce qu'il y avait un Proviseur à la hauteur, qui avait organisé une chaîne entre lui, les professeurs, les familles et le Commissariat de Police. Au premier incident, l'élève était interpellé, il devait s'expliquer, et il s'excusait ou bien il était sanctionné. Les élèves le savaient, la conséquence en était qu'il n'y avait presque jamais d'incident, et même la sortie dans la rue s'effectuait sans incident, les loubards de la Bastille qui louchaient sur les filles se trouvaient neutralisés. Donc, premier élément : la discipline, l'autorité de la direction et des professeurs. Mais le deuxième élément était aussi important : la compréhension des problèmes des élèves, une sorte de complicité même, le professeur devenant un ami auquel on pouvait se confier. Parce que, s'agissant de populations (adolescents et familles) de milieux défavorisés, il fallait en même temps « faire du social », dépasser le cadre de l'école. Une fille qui arrive en pleurant, elle a passé la nuit sur le palier de son logement parce qu'à l'intérieur ses parents se jetaient la vaisselle à la tête ... vous ne pouvez pas l'accueillir avec froideur « allez à votre place, et travaillez ... », vous commencez par la réconforter. Il m'est arrivé de

réconcilier avec sa famille une jeune Algérienne en rupture de ban qui voulait faire une fugue ou même se suicider. Eh bien ! elle est allée en vacances en Algérie, et à son retour elle m'a rapporté un petit souvenir de son pays ... je l'ai toujours et je le garde précieusement.